

## Procès verbal de la réunion ordinaire du 8 janvier 2021

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 28 décembre 2020 s'est réuni le 8 janvier 2021 à 20 heures au nombre prescrit par la loi, dans la salle Jean Villetelle et sans public (mesures de prévention COVID 19) sous la présidence de Monsieur Jacques BŒUF, Maire, étaient présents : Bœuf Jacques, Chanudet Gérard, Lascourbas Jean-François, Boyer Christophe, Brouillet Alexandre, Meynard Sylvain.  
Mmes Morele Carine, Buguellou Virginie.

Absentes : Mmes Charbonnel-Dessemond Sophie, Malaunon Laure et Pinguet Chantal.

Secrétaire de séance : Alexandre Brouillet

**Ordre du jour :** Convention CNRACL  
Contrat CNP  
Modifications statutaires SDEC  
Rapport assainissement 2019  
DETR 2021  
Subvention BOOST'Commune  
Rapport annuel élimination des déchets 2019  
Questions diverses  
Informations

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la dernière séance.

### **Convention CNRACL**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte la convention sur la dématérialisation des procédures CNRACL entre le Centre de Gestion de la Creuse et la Commune
- Autorise Monsieur le Maire à signer cette convention et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

### **Contrat CNP**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de retenir la proposition de la C.N.P. et de conclure avec cette société un contrat pour la couverture des risques statutaires du personnel prenant effet à compter du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021
- d'autoriser le Maire à signer le contrat d'assurance avec la C.N.P.

### **Modification statutaire SDEC**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve les modifications des statuts du SDEC telles que présentées,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

## **Rapport assainissement**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service assainissement collectif du service public de l'année 2019.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte ce rapport.

## **DETR 2021**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- Propose au titre de la DETR 2021 les travaux de réfection des abords de la RD 941 dans la traversée du Bourg et de la rue Marie Reine.
- Charge Monsieur le Maire de présenter ce dossier au titre de la DETR 2021,
- Accepte le plan de financement suivant :

Coût HT des travaux :	13 203.40 €
DETR (40%) :	5 281.36 €
Quote-part communale HT :	7 922.04 €
- Charge Monsieur le Maire d'inscrire cette dépense au budget 2021.

## **Subvention BOOST'Commune**

Le Conseil Municipal souhaite proposer un premier projet relatif à l'aménagement de la place Saint Laurent suivant le devis du SIVOM.

Il envisage un deuxième projet : transformation de la salle d'archives en salle de réunion, avec transfert des archives dans les locaux de la mairie, et charge Monsieur le Maire de faire établir des devis.

## **Rapport élimination des déchets 2019**

Il est disponible au secrétariat de mairie.

## **Questions diverses**

//

## **Informations**

**Noël 2020** : les enfants étaient ravis des cadeaux de Noël.

**Etang de La Marchette** : les travaux de sécurisation de la voie d'accès ont été réalisés par Sylvain Meynard que nous remercions.

**Remerciements de la FNACA pour la subvention 2020.**